

Déclaration

La France bloque la surveillance des droits de l'homme au Sahara Occidental

mardi 11 mai 2010, par [BOUKHARI Ahmed](#), [Frente Polisario](#) (Date de rédaction antérieure : 28 avril 2010).

Déclaration d'Ahmed Boukhari représentant du Front POLISARIO aux Nations Unies, New York, 28/4/2010.

Le conseil de sécurité s'apprête à examiner demain une nouvelle résolution destinée à prolonger le mandat de la MINURSO - la Mission des Nations Unies pour le Referendum au Sahara Occidental - Le front POLISARIO dénonce fermement les efforts faits par la France pour bloquer les propositions visant à établir un mécanisme de vigilance et de protection des droits de l'Homme au Sahara Occidental.

La France a œuvré activement pour protéger le Maroc de tout contrôle international sur ses abus graves et répétés des droits de l'homme en territoires occupés du Sahara Occidental. La première vice-présidente de l'Espagne, María Teresa Fernández de la Vega, a confirmé lundi dernier à l'ONU que l'Espagne est en faveur de l'inclusion de la surveillance des droits de l'homme au mandat de la MINURSO.

Le rejet par la France des droits de l'homme au Sahara Occidental est en contradiction absolue avec le statut affiché d'État fondateur du mouvement moderne des droits de l'homme. La position de la France est méprisante de l'avis soutenu d'un grand nombre de membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies, de la nécessité de répondre aux préoccupations sur la question des Droits de l'Homme au Sahara Occidental de façon substantielle.

Les atteintes aux droits de l'homme par le Maroc se sont intensifiées à un point tel que c'est maintenant la principale pierre d'achoppement dans les négociations entre les deux parties, le Front POLISARIO et le Royaume du Maroc.

Les actions de la France sont un vote contre les droits de l'homme et un vote contre la résolution pacifique du conflit qui dure depuis 35 ans pour la décolonisation du Sahara Occidental.

La MINURSO est la seule mission actuelle des Nations Unies, dont le mandat ne comprend pas la surveillance des droits de l'homme. Dans un rapport de 2006, gardé secret par la France et le Maroc, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme lui-même a recommandé d'établir d'une surveillance internationale des droits de l'homme au Sahara Occidental.

Pour tout commentaire :

Ahmed Boukhari représentant du Front POLISARIO aux Nations Unies

Email : Ahmbk aol.com

P.-S.

* (Traduction non officielle wsrw France)